

Vallées de l'Argentine & de la Lasne



La Hulpe
Province du
Brabant wallon

7 km



Découvrir la biodiversité au fil des randonnées de GR Sentiers

Qu'est-ce que le Réseau Natura 2000?

"Natura 2000" est un réseau écologique visant à assurer la conservation d'habitats et d'espèces (animales ou végétales) rares, menacés ou remarquables en Europe.

Ce réseau résulte d'une initiative de l'Union européenne pour préserver la biodiversité. Il a pour ambition de concilier les activités socio-économiques et récréatives avec la conservation de la nature.



En Wallonie, le réseau Natura 2000 compte 240 sites (en vert sur la carte) couvrant une superficie de 221 000 ha, soit 13% du territoire. Il est principalement composé de forêts et de prairies.

Les milieux naturels concernés sont par exemple les hêtraies à jacinthe, les pelouses calcaires, les tourbières ou encore les prairies fleuries de nos campagnes. Tout un patrimoine naturel que nous vous invitons à découvrir.

www.natagliwal.be

E. R. : H. Bedoret - Natagliwal asbl

Chemin du Cyclotron, 2 - Boîte L07.01.14 - 1348 Louvain-la-Neuve

Version 05/2025 - Crédits photos : C. Cabron, M. Dermine, GR Sentiers, J. Hupperetz, Natagora, Natagliwal, B. Odeur, Pixabay, P. Van Asbroeck

Plus d'infos





Bienvenue dans le site Natura 2000 des "Vallées de l'Argentine et de la Lasne" !

Ce site de 720 ha (en bleu sur la carte) s'étend sur les communes de La Hulpe, Lasne, Rixensart et Waterloo. Il est remarquable par la variété des milieux rencontrés, surtout au nord du sillon Sambre-et-Meuse. Les formations forestières dominantes y sont les hêtraies et chênaies acidophiles, largement présentes en Forêt de Soignes et ses environs. On retrouve également des hêtraies neutrophiles, des chênaies-boulaies acidophiles, et dans les fonds de vallées des forêts alluviales et marécageuses. Les grandes quantités de vieux arbres

et de bois mort permettent la présence de fortes densités de pic mar et de pic noir. Les fonds de vallées humides sont occupés par des étangs, mégaphorbiaies, roselières, etc. avec un cortège d'espèces associées à ces milieux, comme la sarcelle d'hiver, le martin pêcheur ou le grand butor. Il faut souligner la présence de milieux de grand intérêt dans la vallée de la Lasne : des landes, une pelouse silicicole, une nardaie et une prairie à molinie. Ils sont rarissimes en zone atlantique, ce qui confère à ce site une importance majeure.



Une action du projet LIFE B4B "Belgium for Biodiversity" soutenu et co-financé par la Commission européenne et le Service public de Wallonie.

fiche technique

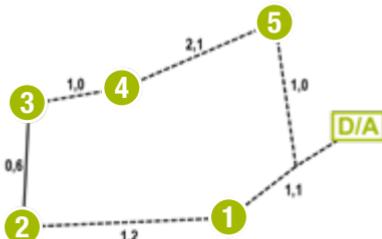
Balade de l'Homme Bleu

Cette Randonnée en Famille passe par les repères

A B 1 C 2 3 D 4 E F G H 5

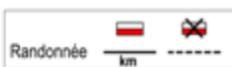
et retour.

Des **chiffres** pour les **points d'orientation** et des **lettres** pour des **points d'intérêt biodiversité**.



Combien de kilomètres?

7 km



Quelle est la difficulté?

Aucune mais pas adaptée aux PMR et aux poussettes.

La carte du parcours est en dernière page



Dénivelé positif 74 m; alt. min. 65 m; alt. max. 93 m

Que découvrons-nous aujourd'hui ?

Suivons les pas de l'artiste Jean-Michel Folon. Et de son personnage principal, l'Homme Bleu, dans un jardin extraordinaire entourant un château de conte de fées. On entre dans la tête de l'Homme Bleu et on se prend à rêver, à s'envoler.

Dans quel type de paysage randonnons-nous ?

La biodiversité du site Natura 2000 des "Vallées de l'Argentine et de la Lasne", dans sa partie située à La Hulpe. Vous traverserez un "pré fleuri", des forêts de hêtres (hêtraies), parfois dites "cathédrales", des plans d'eau, des arbres classés comme remarquables, ainsi que d'autres biotopes favorables à la biodiversité. La flore et la faune associées à ces milieux seront décrites pour vous montrer les spécificités de cette région du Brabant wallon.

Où démarrons-nous ?

De l'entrée du domaine Solvay, sur la N275, entre Groenendaal et La Hulpe. Il y a des places de parking en face de l'entrée du domaine et un vaste parking 300 mètres plus loin. Autre possibilité de parking à Gaillemarde, près du 2.

Comment y arriver ?

📍: 50° 44' 17,0" N 4° 28' 19,1" E

TEC : arrêt La Hulpe-Étangs Solvay

Ⓑ : la gare de La Hulpe se situe à 2,1 km de l'entrée principale du domaine, via l'avenue Ernest Solvay.

Dans quel site Natura 2000 randonnons-nous ?

BE31002 - "Vallées de l'Argentine et de la Lasne"

Sur quel GR randonnons-nous ?

Nous empruntons une portion du GR® 126 "De Bruxelles à la Semois".

Quelle est la carte IGN de référence ?

31/7-8 "Ukkel-Uccle" et 39/3-4 "Waterloo"

Quelle est la rando de référence ?

Rando adaptée du Topo-guide RF-BB-12



Boucle 7 km



Avant de démarrer, nous vous conseillons de vérifier
s'il y a eu des mises à jour ultérieures pour ce parcours (05/2025).

ENTRÉE DU DOMAIN SOLVAY

D/A

Lbtr 2008 657287 658622 - UTM(WGS84) 31U 603866 5621730 - 67 m - 31/7-8

PRAIRIE DE FAUCHE

A

Dans la nomenclature du réseau Natura 2000, cette prairie est reprise comme "milieu ouvert prioritaire" de part et d'autre du chemin pédestre. C'est ici une "prairie maigre de fauche", appelée plus communément "pré fleuri". Dans le sens de la promenade, le côté droit est une prairie avec une flore assez banale mais de l'autre côté du chemin, vous pouvez voir quelques plantes typiques de ces prairies naturelles, telles que la centaurée jacée, la petit boucage, la grande berce, la carotte sauvage. On retrouve également une espèce des milieux forestiers ou des prairies humides: la jonquille. Toutes ces fleurs sont favorables aux insectes butineurs.



Centaurée jacée



Azuré sur achillée millefeuille



Carotte sauvage



Jonquille



Grande berce

La gestion par fauche tardive (après le 15 juin) avec exportation du foin permet aux plantes d'effectuer leur cycle de floraison d'une part, et de limiter l'enrichissement du sol en matière organique d'autre part. Une partie de la parcelle n'est pas fauchée, on l'appelle "zone refuge". Comme son nom l'indique, elle offre un refuge aux insectes et à la microfaune lors de la récolte de l'herbe. Cette surface non fauchée est maintenue en état toute l'année.

Le domaine Solvay

Ce domaine, qui s'étend sur 227 hectares (l'équivalent de 550 terrains de football) et est classé patrimoine exceptionnel de Wallonie, appartient à la Région wallonne. Il est taillé à l'origine sur des terres de la forêt de Soignes. Le comte Maximilien de Béthune en fit l'acquisition en 1833. Il y fit construire un château et transforma le domaine boisé en parc à l'anglaise. Ernest Solvay le racheta en 1893; son fils Armand entreprit de transformer le château. Ernest-John, petit-fils d'Ernest, en acheva les transformations et dota le parc d'essences exotiques qui s'ajoutèrent à celles déjà introduites par ses prédécesseurs. Il y traça le jardin à la française et érigea l'obélisque solaire visible depuis la façade principale du château.



Préoccupé par la perspective d'un morcellement futur du domaine, Ernest-John en obtint le classement en 1963 et en fit don à l'État belge quelques années plus tard, sous condition de le maintenir dans son intégrité et d'y promouvoir les manifestations et rencontres culturelles. Après le décès d'Ernest-John en 1972, cette magnifique propriété devint accessible au grand public.

Le parc déploie ses pelouses, ses bois, ses arbres remarquables. Plus de 450 espèces de plantes sauvages sont recensées sur le site.

ENTRÉE DANS LA HÊTRAIE

B

Ici, vous entrez dans une forêt à base de hêtre (une hêtraie) qui se développe autour d'une cuvette de l'étang de la Longue Queue, avec au niveau de la strate herbacée des plantes comme l'anémone sylvie et la jonquille, observables au printemps. La présence de l'anémone indique que nous sommes dans une variante riche et fraîche de la "hêtraie atlantique" typique du Brabant wallon et du Hainaut. C'est un habitat forestier Natura 2000. Il peut abriter des espèces animales protégées au niveau de l'Europe, comme par exemple le pic noir bien présent ici. Vous entendrez peut-être son cri aigu et strident.



Autre élément particulier

Vous verrez aussi, sur le versant de la cuvette, des fougères plumes d'autruche. Ce n'est pas une plante indigène. Ces fougères sont d'origine américaine, et sont utilisées comme plante ornementale dans les parcs et jardins.



1,1 km

CHÂTEAU DE LA HULPE

1

Passer devant le château. Continuer sur le chemin et quitter l'allée immédiatement après la statue de Minerve pour descendre à droite et passer devant les écuries des Rênes de la Vie. Rejoindre l'allée principale et descendre à droite vers la ferme du château. Franchir le portail et traverser la cour pavée qui accueille le musée de la Fondation Folon. Poursuivre droit devant pour rejoindre **2** au sommet de l'allée.



La ferme du château

La ferme du château (anciennement ferme de la Longue Queue) a été construite en 1889. Le dernier fermier l'occupe jusqu'en 1971 et la Communauté française entreprend les travaux de rénovation et de conservation en 1982. Elle aménage un estaminet et la grange devient une salle polyvalente. Ouverte au public, elle abrite la Fondation Folon depuis octobre 2000.



Le musée Folon

Le musée propose de nombreuses œuvres du peintre, graveur et sculpteur Jean-Michel Folon. Plus de 500 œuvres (aquarelles, gravures, affiches, sculptures) de l'artiste belge y sont exposées. Remarquez les différentes œuvres de l'artiste aux alentours de la cour.

Au-delà du deuxième portail, s'étend, à droite, l'étang de la ferme bordé de bouleaux blancs et, à gauche, le verger conservatoire qui compte d'anciennes variétés de fruits comme la reinette étoilée, la reinette grise, la Jacques Lebel.



Il y a quelques années, l'étang de la ferme n'était qu'une mare marécageuse alimentée par une source. Ernest-John Solvay entreprit de la façonner en un étang entourant une île minuscule. Autour de l'étang, la végétation laissée à l'état sauvage est un paradis pour les foulques macroules (petits échassiers noirs au front et bec blancs), poules d'eau (petits échassiers noirs au front et bec rouges), colverts, cygnes et, plus récemment, pour les oies et les ouettes d'Egypte.

L'ÉTANG DE LA FERME, UN PARADIS POUR LES OISEAUX D'EAU



Cet étang est repris dans le site Natura 2000 en tant qu'habitat aquatique. Vous pouvez par exemple observer l'oie cendrée, le canard colvert, le grand cormoran, la sarcelle d'hiver, la sarcelle d'été. Avec un peu de chance, vous pourrez voir un passage furtif du martin pêcheur.



Oie cendrée



Canard colvert



Grand cormoran



Sarcelle d'hiver



Sarcelle d'été

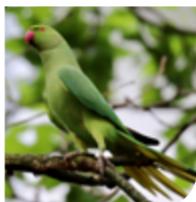
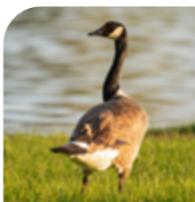


Martin pêcheur



Il abrite également quelques espèces d'amphibiens et d'insectes comme les agrions (ou demoiselles, proches des libellules), qui pondent sur la végétation en bordure des berges. Ces plans d'eau sont également des territoires de chasse pour les chauves-souris. En fin de journée d'été, vous pourriez apercevoir le murin de Daubenton capturer des insectes à la surface, grâce à ses pattes arrières adaptées.

Cependant quelques espèces exotiques envahissantes sont également présentes, il s'agit de la bernache du Canada et de la perruche à collier. Ces espèces sont qualifiées d'invasives car elles se reproduisent abondamment et ont un impact négatif sur la biodiversité en occupant la niche écologique de nos espèces indigènes.



1,2 km

MAISON DU GARDE

2

■ Sur le GR® 126

Au 2, tourner à droite et passer la barrière métallique blanche et rouge. Le chemin descend et s'incurve vers la droite. Arriver à un Y et prendre le premier chemin à droite.

0,6 km

3

✗ Hors GR®

Quitter le GR en virant à droite. Cheminer au fond du vallon et poursuivre jusqu'à un pilastre en briques situé à gauche du chemin. Au pilastre, remonter à gauche le sentier en pente raide. Il traverse un bois de bouleaux pour rejoindre l'obélisque.



ENCORE DE LA HÊTRAIE, CETTE FOIS-CI CATHÉDRALE!

D



Nous nous trouvons ici en plein milieu d'une hêtraie "équienne", c'est-à-dire avec des arbres du même âge qui présentent en plus la caractéristique d'être bien droits en filant vers le ciel, telle une cathédrale. Depuis 1850, la sylviculture pratiquée dans la forêt de Soignes a favorisé le développement de cette "hêtraie cathédrale", dont les arbres sont le fruit d'une sélection pour la production de bois de qualité. Ce paysage unique a amené le classement de la forêt de Soignes au patrimoine mondial de l'UNESCO, car elle fait partie des 78 hêtraies exceptionnelles d'Europe.



Descendre les 13 marches qui rejoignent le vallon. Marcher en direction du château (*par temps humide, le terrain peut être fort boueux*). Atteindre une allée et tourner à gauche . Profitez de la belle vue: d'un côté l'obélisque, de l'autre, le château.

Peu après, passer le pont de pierre, lequel a donné son nom au chemin. Après un virage à gauche, rejoindre le chemin de la Longue Queue. Se diriger à droite vers le château. Peu avant d'arriver au château, tourner à gauche dans l'allée qui descend. Ignorer les chemins latéraux .

L'obélisque

L'obélisque s'élève à 36 mètres, exactement à l'ouest du château dans une perspective longue de 800 mètres. Il est surmonté d'un soleil doré à 16 flammes, de 4,5 mètres de diamètre. Chaque jour, les premiers rayons du soleil se réverbèrent sur le soleil d'or et le font briller de mille feux.



Les rhododendrons

Remarquez les rhododendrons tout au long du chemin. Leur nom vient du grec "rhodo" (rose) et "dendron" (arbre). C'est d'Orient, vers 1680, qu'est parvenu en Europe le premier plant de rhododendron. En mai, leurs fleurs roses, rouges, violet pâle, ou colorées à l'infini, éclatent de partout. On recense plus de 600 variétés dans le domaine Solvay. Le rhododendron est la fleur symbolique du Népal, où il figure sur les armoiries du pays.



Le saviez-vous? Parmi les espèces et variétés de rhododendrons, il y a le rhododendron pontique qui est listé comme plante invasive ! S'échappant des parcs et jardins, il peut coloniser les milieux naturels et se développer au détriment des plantes indigènes. La beauté de ces plantes ornementales peut aussi être fatale pour notre biodiversité !

En bas des marches face à l'obélisque, sur votre gauche au-dessus du mur, vous pouvez remarquer la présence de la callune (ou bruyère commune). Cette plante est typique des landes sèches qui sont des habitats Natura 2000 rares et localisés en zone atlantique (nord du sillon Sambre-et-Meuse) et sont d'un grand intérêt écologique. Ici vous l'observez sur un mur en pierre sèche.



Le saviez-vous ?

Un mur en pierres sèches peut constituer un écosystème à lui tout seul. Surtout lorsqu'il n'y a pas de mortier entre les pierres et qu'il est installé au soleil. Ce n'est pas le cas ici où se développent plutôt des plantes d'ombre. La faune et la flore vont profiter de ce microhabitat et de ses anfractuosités.

ARBRES REMARQUABLES CLASSÉS AU PATRIMOINE !

En arrivant face au château, vous avez sur votre gauche trois arbres remarquables le long du chemin. Le premier est un chêne pédonculé d'une circonférence de 1,2 mètres et de 13 mètres de hauteur. Le second est un châtaigner de 2,4 mètres de circonférence et de 22 mètres de haut. Le troisième est un platane commun de plus de 3 mètres de circonférence et 35 mètres de haut !

Dans ce parc, il y a environ 40 arbres remarquables, indigènes ou non. Il y a plusieurs raisons pour lesquelles des arbres sont classés comme remarquables par l'Agence wallonne du Patrimoine: soit par leurs dimensions extraordinaires (comme les trois cités ci-dessus), soit pour leurs intérêts biologiques (présence de "dendro-micro-habitats" comme p. ex. une structure bas branchue, présence de cavités, des arbres creux, etc., favorables à diverses espèces animales ou végétales) ou encore pour leur intérêt paysager, historique, géographique, voire même religieux.



Vous arrivez à un endroit de la hêtraie où pousse la jacinthe des bois dont la floraison violacée s'observe d'avril à mai. C'est ce qu'on appelle une géophyte printanière, au même titre que le muguet ou l'anémone des bois. La hêtraie à jacinthe est typique du Brabant et du Hainaut, jusque dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. C'est un habitat Natura 2000 repris comme "forêt indigène de grand intérêt biologique".

La jacinthe est aussi une plante caractéristique des forêts anciennes, c'est-à-dire de forêts dont l'occupation forestière du sol n'a pas changé depuis au moins 250 ans. Les autres plantes indicatrices des forêts anciennes sont les sceaux de Salomon, la jonquille (qui se confond avec la jacinthe lors de la sortie des feuilles), la parisette à quatre feuilles, l'aspérula odorante ou encore la mercuriale. Si vous voyez de grandes plages de ces plantes au gré de vos balades, il est possible que vous soyez dans une forêt ancienne !



Sceau de Salomon



Jonquille



Jacinthe des bois



Parisette à quatre feuilles



Aspérula odorante



Mercuriale

Cette allée rejoint l'étang de la Longue Queue. Elle est bordée à droite d'une rangée de cèdres du Japon (cryptomeria du Japon). Arbre élégant à croissance rapide dont les branches sont étaillées et retombantes, les cônes petits et sphériques, l'écorce rougeâtre et déchiquetée. À la belle saison, la prairie devient un champ de jonquilles.

La zone ouverte en bordure de l'étang est également reprise comme "milieu ouvert prioritaire" selon la classification Natura 2000, mais elle présente des caractéristiques particulières. Au printemps, il y a une végétation de sous-bois avec les jonquilles, la laîche à épis pendant, l'anémone sylvie, la renoncule ficaire, le perce-neige, le compagnon rouge.

Par ailleurs, la flore comporte des espèces des milieux frais à humides, avec la primevère élevée et la reine des prés. C'est probablement un habitat de transition avec différentes conditions locales. Cette diversité floristique au même endroit peut s'expliquer par le fait que les sols de cette berge ne sont pas définis sur les cartes pédologiques. Il est probable qu'il s'agisse de remblais avec des terres de différentes natures.



Jonquille



Laîche à épis pendant



Anémone sylvie



Renoncule ficaire



Perce-neige



Compagnon rouge

Le saviez-vous ?

Nous ne sommes pas loin de la Région de Bruxelles-Capitale où il y a les plus fortes densités de renards. L'espèce est protégée dans cette région, alors qu'elle est chassable en Wallonie.



Aboutir à une large pelouse équipée de au pré des Pettes.

Le pré des Pettes

"Pette" signifie poirier en wallon. Au milieu de la pelouse, remarquez la souche impressionnante d'un hêtre à feuilles laciniées, c'est-à-dire très découpées.

2,1 km

PRÉ DES PETTES

5

Prendre à droite en longeant l'étang. Présence de tout le long du chemin.

Passer devant un escalier monumental. Cet escalier large de 6 mètres et bordé de thuyas géant, compte 160 marches; il donne accès à un belvédère où Ernest Solvay fit construire un petit temple solaire.



Au bout de l'étang, rejoindre l'allée principale. Partir par la première à gauche, sur un chemin encaissé dont le début est en légère montée (panneau informatif sur les abeilles). Puis le chemin s'élargit, se couvre de dolomie et ramène, tout droit, à l'entrée du domaine Solvay, sur la N275.



Toutes
nos rando

